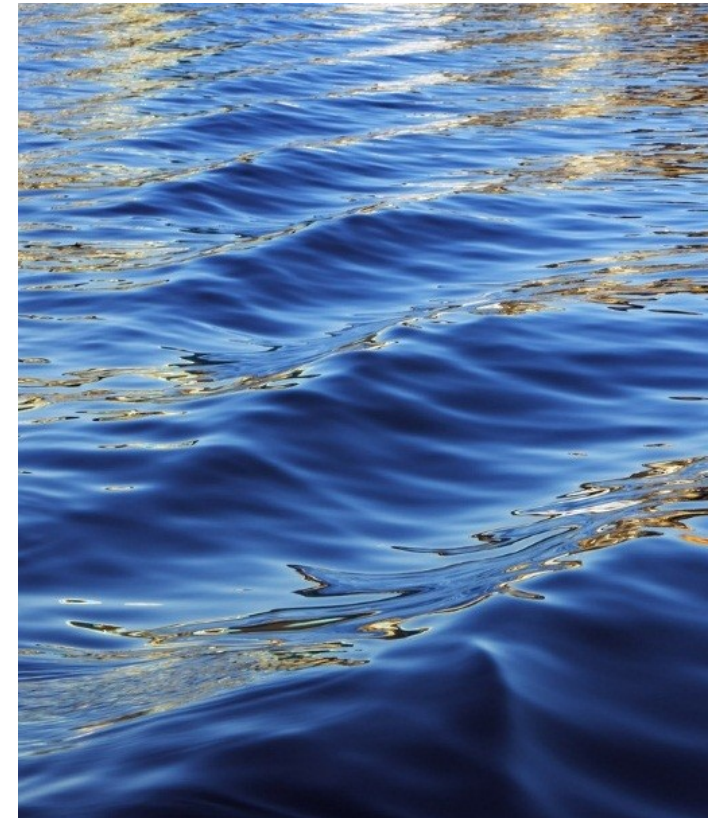


Extension des
consignes de tri

Lancement le
1^{er} mai 2021

SICTOM du Marsan



Les consignes de tri jusqu'au 1^{er} mai



Renseignements : 05.58.06.74.74 ou www.sictomdumarsan.fr



Les consignes de tri à partir du 1^{er} mai

**Toutes
les barquettes**



**Tous les
pots et
les boîtes**



**Tous les sacs
et sachets**



Tous les films



**Tous les petits
emballages métalliques**



Quel geste à adopter ?



Inutile de rincer les emballages
mais indispensable de les vider



Aplatir les bouteilles et
flacons



Ne pas imbriquer les emballages



Appliquer les nouvelles consignes

Quels impacts et conséquences ?

Simplification du geste de tri



+20 %
à terme



Nouveau Centre de Tri - Illats (33)

Le discours face aux usagers

Comment répondre aux interrogations des usagers au quotidien

- **Je trie mais cela ne sert à rien !**
 - Le tri sert à préserver les ressources naturelles et donc faire des économies d'énergie
 - Trier et recycler permet de créer de nouveaux objets
- **Pourquoi ce changement de consignes de tri ?**
 - Harmoniser le tri dans toute la France d'ici 2023
 - Trier et donc recycler plus de déchets
 - Simplifier et faciliter le geste de tri
- **Je paie déjà assez d'impôts donc je ne trie pas !**
 - Le sac jaune est trié mécaniquement et manuellement
 - Le tarif de ce tri est en fonction de la qualité du tri
 - Moins je tri, plus le SICTOM payera cher donc une augmentation des impôts
- **Je mets tout dans le sac noir, cela créera de l'emploi !**
 - Le sac noir est trié mécaniquement et sera transformé en compost (partie fermentescible)
 - Ne pas trier ne créera pas d'emploi mais augmentera le coût de traitement donc une augmentation sur les impôts répercuté
 - Le fait de trier créera de l'emploi !

Un meilleur tri = un coût maîtrisé



Plan de communication déployé



Courrier + Mémo-tri
à tous les habitants



Information à l'ensemble des agents
du Syndicat, des communes, projet
pédagogique, porte à porte



Communiqué de presse,
Encart pub, spot...



JDT spécial
extension



Panneau dynamique,
abris bus, benne,
bac PAV



Site internet, appli mobile,
newsletter, Facebook...



A la disposition de la mairie



Affiches et articles pour
vos panneaux d'affichage



Courrier à tous les administrés



Article pour votre site internet



Page pour votre
bulletin municipal

Dépôts sauvages / Encombrants



Le SICTOM du Marsan a besoin de vous !

- Faire remonter l'information auprès de la mairie puis du SICTOM.
- Chercher un nom ou une adresse.
- Si un nom trouvé, courrier co-signé entre le Président du SICTOM et le Maire de la commune. Faire exercer le pouvoir de police du Maire.
- Communication en porte à porte du SICTOM auprès des habitations.
- Mise en place de panneau « dépôt sauvage interdit ».
- Si récurrent, installation de caméra de type chasse.



A close-up photograph of green grass, showing individual blades in sharp focus.

Un nouveau tri

Pour un meilleur recyclage

